

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 8 avril 2022

Conseillers présents : Mme COLOMER Christine, MM. CULLELL Christophe, GARRIGOLAS Jérôme, GAUMOND Stéphane, Mme FOLIARD Annick, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, M. POLATO Serge, Mme VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Amandine.

Procurations : FOUGERE Jean-Pierre à COLOMER Christine, CLERCH Xavier à VILLENEUVE Amandine

Absents : MM. CANTO Daniel , DELCASSO François, JULIEN Jean-Pierre  
Secrétaire de séance : VILLENEUVE Amandine

Madame COLOMER Christine ouvre la séance à 20 h 00  
La feuille de présence circule pour signature.

1- Validation du PV du 18 décembre 2021.

*Décision : Adopté à l'unanimité*

2- Compte de gestion 2021 Lotissement

L'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire du Trésorier étant conformes aux écritures passées avec l'ordonnateur, il y a lieu d'adopter le compte de gestion du lotissement pour l'année 2021.

*Décision : Adopté à l'unanimité*

3- Compte administratif 2021 - Lotissement

Le compte administratif du budget du lotissement est le suivant :

Fonctionnement	Montant
Dépenses	113740.54
Recettes	113740.54
Résultat exercice 2020 -	0
Report exercice antérieur	0
Résultat 2021 global	0

*Décision : Adopté à l'unanimité*

Investissement	Montant
Dépenses	21749.29
Recettes	109885
Résultat Exercice 2020	88135.71
Report exercice antérieur	30848.96
Résultat 2021 global	118984.67

4- Affectation du résultat 2021 – Lotissement

Fonctionnement	Montant
Report Résultat 2021 global	0
Investissement	Montant
Report Résultat 2021 global	118984.67

*Décision : Adopté à l'unanimité*

5- Budget Primitif Lotissement 2022

<b>Fonctionnement</b>	<b>Montant</b>
Dépenses	142288
Recettes	142288
Résultat exercice 2020 -	0
Report exercice antérieur	0
Résultat 2021 global	<b>0</b>

*Décision : Adopté à l'unanimité*

<b>Investissement</b>	<b>Montant</b>
Dépenses	256299.67
Recettes	137315
Résultat Exercice 2021	118984.67
Report exercice antérieur	
Résultat 2021 global	256299.67

6- Compte de gestion 2021- Commune

L'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire du Trésorier étant conformes aux écritures passées avec l'ordonnateur, il y a lieu d'adopter le compte de gestion de la commune pour l'année 2021.

*Décision : adopté à l'unanimité*

7- Compte administratif 2021- Commune

<b>Fonctionnement</b>	<b>Montant</b>
Dépenses	539630.24
Recettes	745978.07
Résultat exercice 2021 -	206347.83
Report exercice antérieur	535995.12
Résultat 2021 global	<b>742342.95</b>

<b>Investissement</b>	<b>Montant</b>	<b>Reste à réaliser</b>
Dépenses	380311.30	123304.71
Recettes	407632.99	130395.00
Résultat Exercice 2021	27321.69.	
Report exercice antérieur -	14369.96	
Résultat 2021 global	<b>41691.65</b>	

*Décision : Adopté à l'unanimité*

8- Affectation du résultat 2021 – Commune

<b>Fonctionnement</b>	<b>Montant</b>
Résultat 2021	742 342.95
Report à nouveau 2022	552 342.95
<b>Investissement</b>	<b>Montant</b>
Report résultat 2021	41 691.65
Affectation Compte 1068	190 000.00

*Décision : Adopté à l'unanimité*

9- Taux d'imposition 2022

La commune décide de ne pas augmenter les taux et de maintenir les taux d'imposition de 2021

Taxe foncière bâti 35.62 %

Foncier non bâti 36.06 %

*Décision : Adopté à l'unanimité*

10- Budget Primitif 2022

<b>Investissement</b>	<b>Montant</b>
Dépenses	1 109 164
Recettes	1 067 472.35
R001 Excédent reporté	41 691.65
Recettes globales	1 109 164

<b>Fonctionnement</b>	<b>Montant</b>
Dépenses	<b>1 253 932</b>
Recettes	701 589.05
R002 Excédent reporté	552 342.95
Recettes Globales	<b>1 253 932</b>

*Décision : Adopté à l'unanimité*

11- Personnel communal – Création Poste

Madame le maire propose à l'assemblée de créer 2 postes au sein de la commune ; un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à 25/35<sup>ème</sup> et un poste de Rédacteur à 35/35<sup>ème</sup>, en vue d'avancements et de remplacement

*Décision : Adopté à l'unanimité*

12- Modification du tableau des effectifs

La création de ces emplois doit être retracé dans le tableau des effectifs et donc doit être modifié.

*Décision : Adopté à l'unanimité*

13- Adoption contrat Socotec (installations électriques) et NTS (extincteurs)

Suite au transfert de compétences des bâtiments scolaires, de la crèche et du centre de loisirs à la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne, il y a lieu de modifier les contrats en cours et donc d'en signer un nouveau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

*Décision : Adopté à l'unanimité*

14- Adoption convention Défibrillateur

Le défibrillateur communal est mis en place par le Conseil Départemental et la convention doit être renouvelé pour une période de 4 ans

*Décision : Adopté à l'unanimité*

15- Rétrocessions voiries (Réactualisation et désignation Notaire)

Les délibérations des conseils précédents doivent être réactualisées en raison du changement de maire et de Notaire.

Aussi il doit être prise une nouvelle délibération afin que les actes soient rédigés

*Décision : Adopté à l'unanimité*

16- Affaire Costals (plan géomètre servitude et désignation notaire)

Le géomètre FONGEO a établi un nouveau plan conforme au protocole, qui a été accepté par les époux Costals.

Aussi, dès l'enregistrement par le service du cadastre, le notaire pourra effectuer la rédaction de l'acte ; et l'affaire sera définitivement close.

*Décision : Adopté à l'unanimité*

### 17- Participations syndicats Intercommunaux

Le détail des participations intercommunales pour l'année 2022 est le suivant :

SYNDICAT	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT	PARTICIPATION INVESTISSEMENT
SIVM Région de Mont-Louis	4 012	96 240.70
SI AEPA CAMBRE D'AZE	24 825	19 921.79
SYNDICAT MIXTE PNR	1 713.05	
SYNDICAT TELEVISION	2 394.00	

*Décision : Adopté à l'unanimité*

### 18- Adoption zonage schéma distribution eau potable SIAEPA – Avenue Gisclard

Le conseil syndical du SIAEPA demande à la commune d'approuver le changement de zonage ; certaines zones faisant partie de l'item « zones pouvant être raccordées au réseau d'eau potable sans travaux importants » doivent être placées dans l'item « zones pouvant être raccordées au réseau d'eau potable avec travaux ». Il s'agit des parcelles 1300, 1301 et 1302 de l'Avenue Gisclard. Des extensions ou renforcements des réseaux existants sont nécessaires pour pouvoir alimenter en eau potable ces parcelles, afin de garantir un débit et une pression suffisants.

*Décision : Adopté à l'unanimité*

### 19- Tarif Location salles

Madame le Maire propose de laisser inchangé le règlement intérieur des salles et d'étudier une proposition pour un tarif d'une prestation ponctuelle

*Décision : Adopté à l'unanimité*

### 20- Demandes de subventions

Les demandes sont en cours auprès de l'Etat, la Région, le Département pour les projets en cours

*Décision : Adopté à l'unanimité*

### 21- Intercommunalité

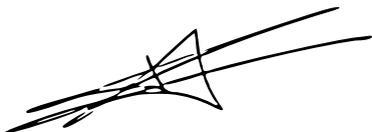
Sans objet

### 22- Questions diverses

Néant

La séance est levée à 21 h

Le secrétaire  
Amandine VILLENEUVE



Le Maire  
Christine COLOMER

